



la Graine
MONNAIE LOCALE

**Assemblées Générales Extraordinaire
et Ordinaire 2022**

Samedi 26 mars

**Salle Pause, 19 rue Saint Claude,
Montpellier**



Assemblée Générale Extraordinaire

Proposition de modification des statuts

Le quorum est atteint avec 34 présents ou représentés, soit au moins 10% des 330 adhérents à ce jour.




- Article 3 : siège social actuel, au domicile de chez l'une des administratrices (Hermione)
- **Proposition 1** : déplacer ce siège social dans le local de l'association, au 14, rue Durand, 34000 Montpellier

- Article 9 : L'élection des membres du C.A: actuellement 9 membres, renouvelés par tiers tous les ans, si pas assez de candidat.e.s, il ya tirage au sort parmi les présents.
- **Proposition 2** :pouvant aller jusqu'à 11 membres, élus pour 2 ans.
- **Proposition 2 BIS** :pouvant aller jusqu'à 13 membres, élus pour 2 ans.
- **Proposition 2 TIERCE** :pouvant aller jusqu'à 13 membres, élus pour 1 an

Dans les 3 cas, il n'y aura plus de tirage au sort, seulement des candidats volontaires.

Résultat du vote: Proposition 1 Contre = 0 **Pour = 34** Abstention = 0

Résultat du vote: Article 9: Choix 2: 3, Choix 2BIS : 10, **Choix 2 Tierce: 21 / 34**

- 
- **Proposition 3** : Il est possible, au moment du renouvellement des membres, de tenir compte de l'ajustement du mandat des représentants de collectivités locales à la durée de leur mandat électif au sein de leur collectivité locale.
 - **Proposition 4** : Il est souhaitable que les différentes parties prenantes de l'association, toutes adhérentes, soient représentées au C.A: bénévoles actifs et salariés, consommateurs, professionnels, différents partenaires (associations, collectivités locales, institutions, autres).

Résultat du vote: Proposition 3: Contre = 2 **Pour = 21** Abstention = 11


Résultat du vote: Proposition 4: Contre = 0 **Pour = 32** Abstention = 2

Ces deux propositions, de l'avis unanime, seront ajoutées au Règlement intérieur



- **Proposition 5** : Il est souhaitable que les candidats indiquent au moment du dépôt de leur candidature le type de responsabilité choisie (même au sein d'un binôme) parmi la liste suivante :
 - trésorerie et comptabilité,
 - secrétariat,
 - démarchage de professionnels,
 - communication vers professionnels et consommateurs,
 - outils informatiques,
 - gestion du comptoir de change central,
 - gestion de manifestations ponctuelles,
 - relations aux collectivités locales et institutions,
 - relations avec les autres MLC,
 - chargé d'un projet,
 - gestion de la salle Galago et bricolage.

Résultat du vote: Proposition 5: **Elle sera mise dans le règlement intérieure.**

- 
- Article 12 et 13 A : Lors d'une A.G annuelle et extraordinaire, le quorum est à 10 % des inscrits à jour de leur cotisation (cela représente environ 35 pers à ce jour, 10 % de 350. Une seule procuration par personne est autorisée.
 - **Proposition 6** : quorum à 5 %.
 - **Proposition 7** : Deux procurations par personne seront autorisées.
 - Article 12 et 13 B : (Concerne le vote en A.G)..... seuls le membres à jour de leur cotisation depuis au moins trois mois peuvent voter....
 - **Proposition 8** : Cette clause n'est valide que pour les nouvelles adhésions sauf si le nouveau membre est validé par au moins deux administrateurs.

Résultat du vote: Articles 12 et 13 A: Contre = 1 **Pour = 29** Abstention = 4

Résultat du vote: Articles 12 et 13 B: Contre = 1 **Pour = 31** Abstention = 2



Assemblée Générale Ordinaire

Bilan d'activité

Bilan financier et monétaire

Élection du Conseil d'Administration

Élection du Comité d'Agrément

Détermination des montants de cotisation

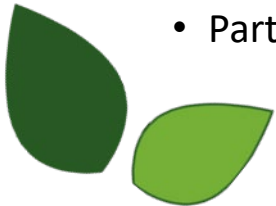
Pôle démarchage

- en 9 mois : 36 nouveaux professionnels et associations à Aniane, Frontignan, Agde, Castries, Clermont l'Hérault, Montpellier et Sète,
- 7 ont quitté le réseau, soit par abandon de La Graine ou arrêt d'activité
- 5 nouveaux comptoirs de change (et arrêt de celui de La Grande Motte) :
 - Cinéma Utopia de Montpellier le jeudi,
 - Biocoop Aile du Papillon au Crès,
 - Biocoop l'Ephebio d'Agde,
 - Vêtements Indigène à Frontignan,
 - Le Meilleur des Mondes à Aniane
- **Besoins de bénévoles pour essaimer à Agde, Béziers, Coeur d'Hérault, Clermont l'Hérault, Lunel,**
- **Et d'ambassadeurs•rices pour recruter sur les marchés et partout !**



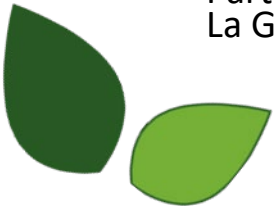
Pôle relations avec les Collectivités territoriales

- Rendez-vous pour présenter la Graine avec (entre autres) :
 - ▶ Les maires d'Aniane et de Frontignan
 - ▶ Le directeur du Pays Cœur d'Hérault
 - ▶ La commission Développement durable de la CC du Clermontais
- A la Mairie de Montpellier, convention en cours pour l'adhésion de la municipalité à la Graine avec la proposition du paiement d'une partie des indemnités des élus en Graines.
- A la Métropole de Montpellier : 2 rencontres avec Isabelle Touzard, vice présidente chargée de l'alimentation, l'agro-écologie
- Participation au Conseil de développement de MMM



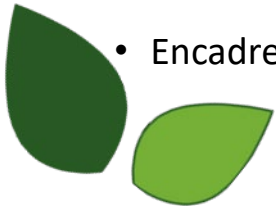
Pôle communication

- Refonte des supports de communication : site internet, dépliants, autocollant « Accepté ici »
- Réalisation de la « Vidéo de la Graine »
- Participation à une émission de radio locale et des articles dans la presse écrite
- Réseaux sociaux toujours actifs : 1491 abonné•e•s Facebook et 442 sur Instagram
- Campagne de communication de Noël 2021
- Participation à plus d'une vingtaine d'événements, dont la moitié organisés ou co-organisés par La Graine 34



Pôle relation avec les autres MLC de France

- Rencontres du réseau national des MLCC en juillet à Ploërmel
- 7 bénévoles de la Graine ont pu bénéficier d'un stage de formation à l'Institut des Monnaies Locales au Pays Basque
- Participation au conseil d'animation du Mouvement SOL : élaboration de la « Fresque de la Monnaie »
- 6èmes Rencontres RTES : Collectivités & Monnaies Locales, en novembre à Lyon
- Encadrement projet d'étude pour l'Aïga



Nos projets

- Démarchage des collectivités territoriales à travers l'Hérault
- Démarchage des comités d'entreprises
- Campagne de partenariat auprès des associations en lien avec la monnaie locale
- Obtenir un appui salarié qui permettra de reprendre un service civique
- Développement d'une application de paiement sur smartphone (campagne de financement participatif)
- Utiliser la monnaie locale comme outil de solidarité (Territoires à Vivres, Esperluette)
- Escapades et Vacances en Graines



Résultat du vote: BILAN D'ACTIVITES : Contre = 0 **Pour = 34** Abstention = 0



Bilan financier

Par Nicolas Barrow, de NB Expertise Comptable,
professionnel du réseau de la Graine

Résultat du vote: BILAN FINANCIER comptable: Contre = 0 **Pour = 31** Abst: 3

Bilan monétaire

54 405 Graines en circulation

40 532 au 06/21 , 27 205 au 06/2020

172

Consommateurs utilisateurs de la Graine en 2021

Change moyen: **333 €/année**, entre 4 822 € et 8 €

Adhésion moyenne : **16 €/an**, 15 € en 2020

158

Professionnels et associations à ce jour

Adhésion moyenne: **52 €/an**, 93 € en 2020



Bilan monétaire bis



Ratio Consommateurs/professionnels : 1,1

Maintien du rythme du change annuel : environ 60 000 €,
dont Métropole environ 33 000 €

Niveau de reconversion annuel: environ 47 000
dont 75 % par 6 magasins.

Subventions et aides financières 2021:
Ville: 2 000, Métropole: 2 000
Fonds de Dotation Almatarys : 6 000



A decorative graphic on the left side of the slide features three green leaves of varying sizes and shades, and four light blue circles of varying sizes, all set against a white background. The largest leaf is dark green with visible veins, while the others are lighter shades of green. The circles are semi-transparent and scattered around the leaves.

Détermination des montants de cotisation



Pour les particuliers :

Actuellement : Adhésion à prix libre, montant indicatif 20€

Proposition : Adhésion à prix libre, 3 montants indicatifs :

- Solidaire = 5€
- Base = 20€
- Soutien = 40€

Résultat du vote: Proposition: Contre = 0 **Pour = 32** Abstention = 2



Pour les professionnel•le•s et associations :

Actuellement : Tarif de base à partir de 40 €, avec une incrémentation de 20 € en plus par actif supplémentaire. + 10 € à partir du 10^{ème}. Demi tarif, la première année pour les nouveaux adhérents à la Graine.

Proposition : Fin de la remise de 50% pour les nouveaux adhérents sauf nouvelle zone de démarchage et démarrage d'activité

Pour les collectivités locales :

Tarif adhérent de base X4 + 0,02 €/habitant

Résultat du vote: Proposition Contre = 0 **Pour = 32** Abstention = 2

A decorative graphic on the left side of the slide features three green leaves of varying sizes and shades, and four light blue circles of varying sizes. The largest leaf is dark green with detailed vein patterns, while the others are solid colors in various shades of green and blue.

Élection du Conseil d'Administration

Ils / Elles se représentent :



Gérard
STRAUMANN



Chantal
MAZUREK



Nicolas
DEVISE



Isabelle
DELTOUR



Éric
ESTRAYER



Hermione
FERRIER



Jacky
OUZIEL



Christine
VILLA

Des nouveaux ou nouvelles candidat.e.s:

*1 représentant de la ville de Montpellier : **Bruno PATERNOT**

* **Sol DIEZ (démarchage)**

soit 10 candidat.e.s

Résultat du vote: Contre = 0

Pour = 34

Abstention = 0



A decorative graphic on the left side of the slide features three green leaves of varying sizes and shades, and four light blue circles of varying sizes. The largest leaf is at the top left, with a smaller one below it and another to its right. The circles are positioned around the leaves, with one large circle at the top center, one at the bottom left, and two at the bottom center.

Élection du Comité d'Agrément

Ils / Elles se représentent :



Jacky
OUZIEL



Hélène
LAMONERIE



Jean-Louis
MARTIN



Mathilde
PY

Des nouveaux ou nouvelles candidat•e•s

* **Jacques MARÉCHAL**

* **Hermione FERRIER**, fera donc partie des deux membres envoyés par le C.A
selon l'article 8 de la Convention

* **Nicolas BARROW**

Résultat du vote: Contre = 0 **Pour = 34** Abstention = 0



Retrouvez nous sur :

lagraine34.or

